

d'investissement. Une occasion manquée qui pourrait leur coûter cher en termes de compétitivité, prévient la BEI.

## Industrie : le redressement sur la mauvaise pente

Ca patine encore dans les usines. En mars, la production de l'industrie a globalement stagné (-0,5 % sur un mois), selon l'Insee, après un recul plus marqué qu'initialement annoncé sur février (-1,2 %). Même tendance dans les activités manufacturières (-0,3 %, après -0,9 %). La fabrication de machines et équipements souffre particulièrement (-3,9 %), tout comme les transports en général (-2,8 %), l'automobile en particulier (-7,3 %). Et pour cause : elle est "lourdement affectée par les difficultés d'approvisionnement en semi-conducteurs et autres intrants", rappelle l'institut. Bonne nouvelle quand même : si la production industrielle reste loin de son niveau d'avant-crise, le premier trimestre 2022 marque une légère amélioration sur un an (+0,3 %), surtout du côté manufacturier (+1,2 %).

## Aérien : la reprise sur de bons rails

Redécollage en cours pour les compagnies aériennes. En mars, la demande a poursuivi son redressement (+76 % sur un an), au point d'atteindre son plus haut niveau en deux ans de pandémie - encore loin toutefois de son volume d'activité passé (-41,3 % par rapport à 2019), selon l'Association internationale du transport aérien (Iata). Les impacts de la guerre en Ukraine se sont finalement avérés "assez limités", tandis que la persistance du variant Omicron a surtout pénalisé les vols domestiques en Asie, explique l'organisation. Signe des temps, sa principale préoccupation réside désormais dans l'"insuffisance des ressources" mobilisées dans les aéroports pour assurer cette (re)montée en régime, et les retards qui en découlent pour les voyageurs.

**▶ A (re)lire :** Malgré les incertitudes, l'horizon se dégage pour les entreprises du tourisme en 2022

# 4 mai

**📍 Guerre en Ukraine : le pétrole et les services dans le collimateur...**

Et maintenant, haro sur l'or noir de la Russie. Moins d'un mois après avoir acté un embargo sur le charbon, Bruxelles a officiellement proposé « une interdiction complète des importations de tout le pétrole russe, transporté par voie maritime ou par oléoduc », a déclaré, ce matin, la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen. La mesure s'appliquerait « de façon ordonnée » et progressive, avec bannissement des livraisons de brut « dans les six mois », puis sur les produits raffinés « d'ici à la fin de l'année ». Ce sixième train de sanctions européennes contre Moscou vise, par ailleurs, à prohiber la fourniture de toute prestation en expertise-comptable, communication ou consulting à des sociétés russes et à exclusion de nouvelles banques, dont la première du pays Sberbank, du système international SWIFT. Les Etats membres de l'UE doivent à présent se prononcer sur toutes ces mesures. Ce qui pourrait prendre du temps : la Hongrie, par exemple, a déjà indiqué vouloir rejeter l'embargo sur le pétrole tel qu'il a été présenté par la Commission.

### **... de quoi enflammer encore le prix des carburants ?**

Plus les sanctions contre Moscou s'accumulent, plus leur coût pour l'Europe pourrait s'accroître. Dans la foulée de l'annonce d'un futur embargo sur le pétrole russe (voir ci-dessus), le ministre allemand de l'Economie Robert Habeck a mis en garde contre les éventuelles « perturbations » d'une telle mesure pour son pays. Mais il a indiqué aussi, et plus largement, s'attendre à une hausse des prix à la pompe « de manière significative, sur une période de 180 jours », du fait de l'arrêt des importations en provenance de Russie. Des prix qui, en France, restent élevés et ont repris leur marche en avant ces dernières semaines.

### **Les crédits aux entreprises aussi coûtent plus cher**

Pas de ruée des entreprises dans les banques. Au premier trimestre, et en dépit des difficultés nées de la guerre en Ukraine, les demandes de crédits de trésorerie sont restées faibles : environ 4 % des TPE-PME et 6 % des ETI en ont sollicité de nouveaux, au cours des trois premiers mois de l'année, selon la Banque de France (en baisse d'un demi-point par rapport à fin 2021). Le financement des investissements par l'emprunt, lui, s'est stabilisé, mais à un niveau toujours bien inférieur à l'avant-crise : près d'un quart des ETI et 18 % des PME ont déposé un dossier début 2022, soit 4 à 5 points de moins qu'au

dernier trimestre 2019. Pour ne rien arranger, les 4 500 entreprises interrogées (hors TPE) n'ont jamais été aussi nombreuses en dix ans à signaler un renchérissement du coût du crédit. Un brutal renversement de tendance "à mettre en lien avec la hausse des taux d'intérêts (...) observée sur le mois de mars".

## La durée de remboursement des PGE fait toujours débat

Une voix de plus en faveur de l'allongement de la durée de remboursement des prêts garantis par l'Etat. Déjà portée par les acteurs du tourisme et le réseau CCI France, cette vieille revendication est à nouveau relayée par la CPME. L'organisation patronale en fait même une "priorité économique" pour le futur gouvernement d'Emmanuel Macron.

## Automobile : le marché se réduit comme peau de chagrin

Les ventes automobiles tournent désespérément en sous-régime. En avril, elles ont enregistré leur 11<sup>e</sup> baisse consécutive en France, avec seulement 108 723 voitures particulières écoulées, selon la Plateforme automobile (PFA). Cette chute de 22,6 % sur un an est le recul mensuel le plus important jusqu'ici relevé en 2022. Résultat, la contraction atteint -42,2 % par rapport à l'avant-crise (avril 2019).

## Agroalimentaire : Terrena à la croisée des crises

Jamais deux sans trois. Déjà exposé aux difficultés issues de la pandémie de Covid-19 et de la guerre en Ukraine, le groupe agroalimentaire Terrena se débat, en plus, avec un troisième fléau, celui de la grippe aviaire, qui ravage les élevages français depuis plusieurs mois. Autant de circonstances exceptionnelles qui vont peser lourd dans sa balance en 2022, prévient l'entreprise basée en Loire-Atlantique.

▶ **A lire :** Les résultats de Terrena ébranlés par trois crises simultanées

# 3 mai

 **Gaz russe : l'UE se prépare à une rupture d'approvisionnement**

Vers une aggravation de la crise énergétique qui frappe les Français et les entreprises ces dernières semaines ? La situation s'envenime encore un peu plus entre les pays de l'Union européenne et la Russie. Ce qui ne présage rien de bon pour les prochains mois. « L'Union européenne refuse de payer ses achats de gaz à la Russie en roubles et doit se préparer à une rupture dans ses approvisionnements, ont averti la Commission européenne et la présidence française du Conseil, à l'issue d'une réunion d'urgence », a indiqué aujourd'hui l'Agence France-Presse sur Twitter.

▶ **A lire :** "Les entreprises doivent gérer le risque que représente l'achat de matières premières"

## Carburant : la CPME demande un geste supplémentaire

Interviewé dans l'émission « Télématin » sur France 2, le président de la CPME réclame un nouveau soutien pour aider les entreprises à encaisser la facture de carburant, citant notamment l'impact de la hausse de prix sur les acteurs du transport. Les aides du gouvernement, comme la remise de 15 à 18 centimes par litre au depuis avril « ont été utiles, mais malheureusement on voit que le prix du Brent (NDLR : du pétrole) continue à évoluer dans la mauvaise direction, si bien que c'est relativement vite gommé », a déclaré François Asselin. Ces réductions de taxe « ne vont plus suffire pour équilibrer recettes et dépenses, donc il faudra certainement aller un petit peu au-delà et cibler les gros consommateurs d'énergie », a-t-il ajouté.

## L'aspect positif de la hausse des cours des matières premières

Qui l'eût cru ? L'envolée des cours des matières premières n'a pas que des aspects négatifs. Elle pourrait profiter... à la planète. En tout cas au recyclage. Car un produit recyclé, économiquement parlant, coûte parfois plus cher qu'un produit non recyclé. Enfin, ça c'était surtout avant : l'inflation exacerbée par la guerre en Ukraine change la donne et favorise le recyclage, estime Sophie Génier, directrice services recyclage chez Citeo, une entreprise à mission de 250 salariés, acteur de la responsabilité élargie des producteurs pour les papiers et emballages ménagers.

▶ **A lire :** "L'envolée du prix des matières premières crée des conditions favorables au recyclage"

## Le taux de chômage se réduit en zone euro

Bonne nouvelle dans ce contexte de crise énergétique : le taux de chômage de la zone euro diminue à nouveau pour atteindre 6,8% en mars 2022 (-0,1% comparé à février dernier). Soit 76 000 chômeurs en moins. Une baisse encore plus forte comparée au taux de 8,2% enregistré en mars 2021. Ces chiffres sont publiés par Eurostat, l'office statistique de l'Union européenne. Le taux de chômage globale de l'Union européenne s'établit, lui, à 6,2% en mars.

## **Les GreenTech françaises génèrent 3 milliards d'euros de chiffre d'affaires**

Il existe 1 800 Greentech en France, recense Bpifrance. Ces entreprises innovantes « qui améliorent l'impact environnemental » ont réalisé plus de trois milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2021, poursuit la banque publique. Le secteur surfe sur une belle dynamique. De 2020 à fin 2021, le nombre de start-up greentech a plus que doublé. Environ 50% de ces jeunes pousses « se sont emparées des enjeux autour des nouvelles énergies et du verdissement de l'industrie », précise encore Bpifrance. Autre info à noter : 70 % de ces Greentech sont basées en dehors de l'Île-de-France. Le secteur possède déjà ses « licornes », comme Back Market ou Vestiaire Collective.

## **Stellantis acquiert la société d'autopartage Share Now**

Stellantis signe l'acquisition de Share Now, société d'autopartage fondée en Allemagne par BMW et Mercedes-Benz Mobility. Le constructeur automobile ajoute ainsi 10 000 véhicules et la couverture de 14 villes européennes dans le giron de sa filiale Free2move. Cette dernière revendique déjà « 7 hubs de mobilité aux États-Unis et en Europe » appuyés sur une flotte de 2 500 voitures disponibles. « Nous nous rapprochons de notre objectif d'étendre la présence mondiale de Free2move à 15 millions d'utilisateurs actifs d'ici 2030 », a commenté Brigitte Courtehoux, sa dirigeante. Positionnée sur la mobilité pour les clients B to B et B to C au sens large, Free2move dispose d'une flotte globale de 450 000 véhicules en location, en autopartage et abonnement. L'acquisition définitive de Share Now reste soumise à la réglementation antitrust.

## 2 mai

### **Abus de position dominante : l'Europe épingle Apple**

La Commission européenne adresse un avertissement à Apple, en pointant un risque d'abus de position dominante. En cause, le service Apple Pay, sa solution propriétaire destinée aux iPhone et iPad permettant d'effectuer des paiements sans contact en magasin. « Nous disposons d'éléments indiquant qu'Apple a restreint l'accès de tiers à la technologie clé nécessaire pour développer des solutions de portefeuilles mobiles concurrentes sur [ses] appareils, a déclaré la vice-présidente chargée de la politique de concurrence, Margrethe Vestager. Nous avons considéré, à titre préliminaire, qu'Apple pourrait avoir restreint la concurrence, au profit d'Apple Pay (...) S'il était confirmé, un tel comportement serait illégal au regard de nos règles en matière de concurrence. »

### **Le prix des carburants progresse à nouveau**

« Un mois après l'entrée en vigueur de la remise sur les carburants, la facture continue d'augmenter », souligne Le Figaro dans un article publié ce mardi. Selon le ministère de la Transition écologique, le prix du gazole s'élève à 1,8815 euro par litre (soit une hausse de 0,6 centime en une semaine), le super SP95-E10 à 1,7623 euro par litre (+1,5 centime). « Pour l'heure, les prix restent bien inférieurs à leur niveau observé avant l'entrée en vigueur de la remise de quinze à dix-huit centimes au litre accordée par le gouvernement. Mais le gazole a augmenté de sept centimes en deux semaines, et le SP95 de près de deux centimes sur la même période. Les différents carburants sont ainsi presque revenus à leur niveau de début avril », ajoute le journal.

### **La croissance se tasse dans la zone euro**

Sur le premier trimestre 2022, le PIB de la zone euro affiche une légère hausse de 0,2% (+0,4% dans l'Union européenne), par rapport au trimestre précédent, selon l'estimation d'Eurostat. Au cours du quatrième trimestre 2021, le PIB avait augmenté de 0,3% dans la zone euro (+0,5% sur l'ensemble de l'UE), toujours selon l'office statistique de l'Union européenne.

 **A (re) lire :** [l'économie française face au risque de la "stagflation"](#)

## **Qantas commande 52 nouveaux Airbus pour des vols XXL**

La compagnie aérienne australienne Qantas a confirmé une large commande de 52 avions Airbus, incluant douze A350-1000. Ces appareils permettront d'effectuer « les plus longs vols commerciaux au monde », indique l'avionneur européen. D'ici fin 2025, des liaisons aériennes « non-stop » pourront relier des villes australiennes comme Sydney à des destinations aussi lointaines que Londres ou New York. Un première. La commande inclut également des avions A220 et A321XLR. Elle s'ajoute à un autre contrat en cours prévoyant la livraison de plus de 100 avions A320neo Family aircraft.

## **Lutte anti-drones : Thales et CS Group signent un contrat avec l'armée**

Un consortium mené par Thales et CS Group vient de remporter un contrat auprès de l'armée française. Celui-ci porte sur « la réalisation et le déploiement de la capacité de lutte anti-drones » baptisée Parade. Le marché s'élève à « un montant global de 350 millions d'euros » étalé sur 11 ans. Le système Parade « viendra notamment renforcer la sécurité du public et des infrastructures lors de la Coupe du Monde de Rugby 2023 et des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, organisés successivement en France.

## **Le Journal des Entreprises passe à l'heure néo-aquitaine**

Le Journal des Entreprises couvre désormais toute la Nouvelle-Aquitaine. 100% girondine depuis son implantation à Bordeaux en 2007, Le Journal des Entreprises se met à la mesure de la région néo-aquitaine. Avec ses 14 magazines, ses newsletters et sa base de données recensant plus de 100 000 articles sur les entreprises régionales françaises, le Journal des Entreprises vous offre un dispositif éditorial inédit pour suivre l'actualité des entreprises qui font vibrer l'économie en régions.

## **La SNCF va recruter 600 salariés sur son réseau Transilien**

La SNCF annonce vouloir recruter 600 agents sur son réseau Transilien en 2022, dont 200 conducteurs de train et de tram-train, 150 commerciaux en gare et 150 techniciens de maintenance. Ou encore 60 cadres (ingénieurs, développeurs...). Pour rappel, le Transilien désigne le transport de voyageurs de la SNCF en Île-de-France. Ce réseau régional comprend 6 200 trains qui

circulent quotidiennement et 15 lignes (dont cinq lignes de RER). Plusieurs facteurs expliquent ces embauches, comme le développement du réseau (prolongement à l'ouest de la ligne du RER E), le renouvellement des matériels roulants ou encore le remplacement de départs en retraite ou vers d'autres entités de la SNCF.

## 29 avril

### **Bienvenue en stagflation !**

Stagflation. Retenez bien ce terme tout droit sorti des années 1970, car il pourrait bien finir par définir 2022. Au vu des chiffres de l'Insee pour ce début d'année, en tout cas, cette potion amère, mélange de stagnation et d'inflation, est déjà arrivée en France. Et pour cause : en début d'année, la croissance du PIB s'est arrêtée et la hausse des prix s'est emballée, montrent les derniers chiffres de l'Insee.

 **A lire :** Croissance à l'arrêt, inflation au sommet... l'économie française face au risque de la "stagflation"

### **L'inflation à des niveaux historiques dans l'industrie**

L'incendie inflationniste se propage aussi dans l'industrie. En mars, les prix de production ont explosé de 4,6 % en un mois et de 24,4 % en un an, signale encore l'Insee. Il s'agit ni plus ni moins que "des plus fortes hausses enregistrées dans les séries [statistiques] disponibles depuis janvier 1995". Les prix d'importation font encore plus fort : respectivement +7,9 % et +35,2 %, nouveaux records sur 17 ans. La guerre en Ukraine est clairement pointée du doigt, comme une surcouche sur un terreau d'inflation favorable, en raison de la forte reprise économique du deuxième semestre 2021. Mais, désormais, l'énergie n'est plus la seule à soutenir ces augmentations : les produits alimentaires s'emballent également (+3,3 %, un taux 4 fois supérieur à celui relevé en février), avec la palme de la hausse la plus forte pour les huiles et graisses (+26,2 %, par exemple, sur le marché français).

### **Nouvelle hausse du Smic en mai**

Une augmentation pour la Fête du travail. A compter de ce 1<sup>er</sup> mai, le Smic est revalorisé de 2,65%. Il s'établit désormais à 1 645,58 euros bruts mensuels, soit 10,85 euros de l'heure. Cette hausse est mécanique, parce que liée à l'inflation. Il s'agit de la troisième en sept mois.

## **Lobbying : 220 entreprises et associations risquent gros**

De Nokia à France Nature Environnement en passant par le Bombardier transport ou encore le Planning familial : 220 entreprises ou associations -sur les 2 178 qui devaient au 31 mars déclarer leur activité- ont été visées ce vendredi 29 avril par la Haute autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP) pour ne pas avoir déclaré leurs activités de lobbying en 2021. Parmi ces 220 non-déclarants, on retrouve aussi de nombreuses chambres consulaires, des organisations patronales, des fédérations agricoles mais aussi des organisations professionnelles comme ECF (experts-comptables et commissaires aux comptes de France) ou des entreprises. Les récalcitrants risquent une sanction pénale pouvant aller jusqu'à un an d'emprisonnement et 15 000 euros d'amende.

## **L'industrie aéronautique française veut recruter 15 000 salariés**

Cela va mieux pour l'industrie aéronautique et spatiale française, durement touchée par la crise du Covid. Le rebond se matérialise par une hausse de 7% du chiffre d'affaires du secteur en 2021, qui s'établit à 55 milliards d'euros, et par une augmentation de 68% des commandes par rapport en 2020. On doit ces chiffres au Gifas, la fédération professionnelle du secteur, qui est présidée par Guillaume Faury, le président d'Airbus. Ces bons résultats incitent les industriels tricolores à vouloir recruter 15 000 salariés en CDI cette année. C'est plus qu'en 2021, exercice durant lequel la profession a procédé à 9 000 embauches. Un chiffre toutefois insuffisant pour enrayer l'érosion des effectifs, passés de 194 000 salariés en 2020 à 188 000 personnes en 2021.

## **Réseau Entreprendre : un Auvergnat prend la place d'un Nantais**

L'Auvergnat Rémy Bourdier (président du groupe Oviaance) est le nouveau président national de Réseau Entreprendre, une association d'entrepreneurs qui aide les créateurs et repreneurs d'entreprise. Il succède à ce poste au Nantais Olivier de La Chevasnerie, dirigeant de Sygmatel, qui occupait la

fonction depuis quatre ans. Avec ses 65 associations territoriales et ses 15 000 chefs d'entreprise bénévoles, Réseau Entreprendre est l'une des principales structures d'accompagnement des jeunes entrepreneurs.

▶ **A lire :** [Nouveau président France pour Réseau Entreprendre](#)

## 28 avril

### **Le chômage en apparence chute libre**

La tendance ne se dément pas. Au premier trimestre, les chômeurs inscrits à Pôle emploi et sans activité aucune (ceux dits de catégorie A) ont poursuivi leur impressionnante baisse au premier trimestre (-5 % en trois mois, -15,7 % en un an), selon le ministère du Travail. Autrement dit, ils n'étaient plus que 3,19 millions en France (hors Mayotte), au plus bas depuis 10 ans ! Sauf que, dans le même temps, et comme d'habitude depuis le début de la crise du Covid-19, les effectifs des demandeurs d'emploi en activité réduite (les catégories B et C), eux, continuent de gonfler (+0,7 % sur le trimestre, +4,7 % sur l'année). Une hausse attribuée à un changement dans la procédure d'actualisation des jeunes chômeurs depuis janvier, relativise cette fois l'administration.

### **L'activité partielle en progressif déclin**

Du côté du chômage partiel, l'heure est aussi à la baisse, mais la trajectoire est beaucoup plus heurtée. En mars, il devrait rester environ 285 450 personnes placées sous ce régime (-22,6 % en un mois), selon une première estimation de la Dares (ministère du Travail). Un chiffre en baisse de 95,7 % par rapport à mars 2020, au tout début de l'ouverture du dispositif pour cause de pandémie ! Le nombre de bénéficiaires atteindrait ainsi son plus bas niveau en deux ans de crise sanitaire, après être reparti légèrement à la hausse en décembre-janvier. Pour autant, les salariés visés par une demande préalable baissent beaucoup moins vite (-9,3 %). Ils étaient encore près d'1,5 million à être concernés le mois dernier. Même tendance du côté de l'APLD. L'activité partielle de longue durée, récemment prolongée, ne concernait que 184 500 personnes en janvier (-8,4 %), au plus bas depuis août.

### **L'organisation du travail entre deux eaux**